

PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE PACKINGTON

Réunion régulière du Conseil municipal de la paroisse de Packington, en vidéoconférence, le lundi 11 janvier 2021 à 19 h 30 à laquelle étaient présent:

Madame et messieurs les conseillers suivants : Guillaume Morin, Jean-Noël Moreau, Jules Soucy, Alain Thériault, Linda Levesque et Patrick Michaud formant quorum sous la présidence de M. Émilien Beaulieu, maire.

Le secrétaire-trésorier/directeur général assiste également à la réunion.

RS-01-21

Lecture et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

d'accepter l'ordre du jour tout en laissant le divers ouvert.

Adoptée à l'unanimité

Adoption du procès-verbal des dernières réunions 2020

Il est proposé par Jules Soucy
et résolu

que le procès-verbal de la réunion du 7 décembre 2020 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

Il est proposé par Guillaume Morin
et résolu

que le procès-verbal de la réunion du 15 décembre 2020 soit accepté tel que rédigé.

Adoptée à l'unanimité

Conciliation bancaire

La conciliation bancaire démontre un solde au 31-12-2020 de 174,937.39 \$ au compte courant et de 131,264.32 au fond de roulement.

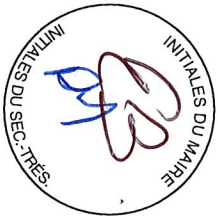
Approbation des comptes

Il est proposé par Linda Levesque
et résolu

d'accepter les comptes ci-dessous décrits :

LISTE COMPTE À PAYER JANVIER 2020

1. Bell Mobilité : Cellulaires	38.98
2. Bell : Caserne, Bureau, Internet	556.40
3. BMR : Fourniture garage, ventilation	109.78
4. Carrefour RDL : pièces, inventaire	315.01
5. CS Fleuve et des Lacs : Mise à jour, inforoute	2,075.30
6. Coin du sport : Achat raquettes	1,512.81
7. Commerçant de la chaudière : Transport padget	57.24
8. Distribution Francis : Batterie	297.79
9. Érablière Bourgault : Chocolat de Noël	258.68
10. Éditions Juridique FD : Mise à jour	81.59
11. Équipements Yves Landry : Démarreur	372.52
12. Énergie et Ressources : Avis de mutations	20.00
13. Épicerie des 4sous : Bouteille de vins	240.07
14. Ferme Beauregard : Location vrier du 8e & 9e Sud	40.00
15. Hydro-Québec : Complexe, Éclairage public, etc.	2,774.71
16. Jean C. Dupont : Pièce pour Niveleuse	23.31
17. Joseph Dumont : 1 voyage de 0-4"	107.39
18. KD.L Charest : Pièces pour compacter	305.77
19. Maxime Labrie : Formation pompier 1	250.00
20. Laboratoire BSL : Test d'eau du camping	62.09
21. Macpek : Pièce niveleuse	102.58
22. Denis Moreau : Abonnement Microsoft 365	125.32
23. Nortec Industriel : Pièces	164.38
24. René-Claude Ouellet : Pompier & déneig. 2020	340.88
25. Jérémy Ouellet : Formation Pompier & déplacement	528.30
26. Petite caisse :	431.90



No de résolution
ou annotation

27. Pétrole J.Larochelle : Diesel	6,098.39
28. Pièce Témis : Fournitures	164.23
29. Pelletier & Labrie : Plan cadastral	369.55
30. Plomberie G.M enr. : 2 X 5 gallons de glicole, tuyau zamboni	205.70
31. Produit métallique A.T. : Garde-Boue	45.76
32. RDL Courrier : 2 Transport pour Carrefour RDL	23.21
33. R+O énergie : Agrandissement	3,449.25
34. Sapin Beaumi : 2 Sapins de Noël	70.00
35. Service Kopilab : Encre	229.95
36. Servitech : Honoraire pour rôle d'évaluation	3,449.25
37. Sortie pompier : Pratique & Rose Marquis	3,613.50
	28,911.59

LISTE DE COMPTE À PAYER JANVIER 2021

1. Croix-Rouge : Avis de contribution	170.00
2. Chambre de Commerce Témis : Cotisation 2020-2021	200.00
3. Fleurons du Québec : Cotisation 2021-2023	933.60
4. CampinQuébec : Année 2021	373.67
5. MRC Témis : Tourisme Témiscouata	125.00
6. NovosST : Cotisation 2021	1,149.88
7. PG Solution : Contrat 2021	8,248.32
8. RIM : Abonnement annuel 2021	189.71
9. Ultima : Assurance Mutuelle 2021	23,959.00
	35349.18

RS-04-21

Conditions de travail agente administrative

Il est proposé par Alain Thériault
Et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accorde à l'agente administrative les conditions de travail suivante :

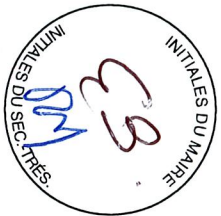
1. Semaine normale de travail : 31h30;
2. Augmentation salariale : 2.25%;
3. Une journée de maladie pour chaque mois de service continu. Les congés de maladie sont non reportables d'une année à l'autre et ceux non utilisés dans la même année sont remboursables à 100% au 15 décembre;
4. Assurance collective payé à 50% par la municipalité;
5. Bénéfice de deux journées mobiles qui peuvent être prises pendant la période de travail après entente avec son supérieur immédiat;
6. Bénéfice des mêmes jours fériés que ceux inscrit à la convention collective.

Adoptée à l'unanimité

RS-05-21

Conditions de travail technicien en loisirs

Il est proposé par Jules Soucy
Et résolu



No de résolution
ou annotation

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accorde au technicien en loisirs les conditions de travail suivante :

1. Semaine normale de travail : 15 heures;
2. Augmentation salariale : 2.25%;
3. Une journée de maladie pour chaque mois de service continu. Les congés de maladie sont non reportables d'une année à l'autre et ceux non utilisés dans la même année sont remboursables à 100% au 15 décembre;
4. Bénéficie des mêmes jours fériés que ceux inscrit à la convention collective.

L'ensemble des bénéfices marginaux est proportionnel à sa semaine de travail.

Adoptée à l'unanimité

RS-06-21

Taux augmentation du tarif horaire des pompiers

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise une augmentation salariale des pompiers de 2.25% pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité

RS-07-21

Chemin privé : Tarif 2021

Considérant l'augmentation des coûts du carburant et des autres frais inhérents, le Conseil juge nécessaire de modifier le tarif pour l'ouverture de la route du Lac-Légaré, appartenant pour 0.70 km au Domaine du Lac-Légaré;

Après délibération,

il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington fixe à 2,535 \$ le tarif pour l'entretien de 0.70 kilomètre de chemin appartenant au Domaine du Lac-Légaré pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité

RS-08-21

Nomination des représentants du comité Politique familiale et MADA

Il est proposé par Patrick Michaud
et résolu

que le Conseil municipal nomme messieurs Jean-Noël Moreau et Jules Soucy comme représentants de la municipalité au sein du comité Politique familiale et MADA

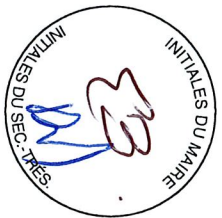
Adoptée à l'unanimité

RS-09-21

Rue du Bocage

Le Conseil permet à Mme Josyane Pettigrew de se joindre au conseil pour débattre de ce dossier.

M. le maire fait l'historique de ce dossier. Mme Josyane Pettigrew donne son point de vue en rapport avec le dossier. Elle offre de vendre à la municipalité le lot cadastré 6 041 642 au prix de 10,000. \$ ou l'ensemble des lots pour 60,000. \$



No de résolution
ou annotation

Considérant que la municipalité de Packington a toujours été un partenaire dans l'ouverture de nouvelle rue;

Considérant que les promoteurs ont toujours vendu l'emprise de la rue pour le prix de 1\$ pour s'assurer de sa construction et de son entretien;

Considérant qu'un propriétaire et une compagnie n'ont pas de droit de passage pour accéder à leur terrain;

Considérant que ce droit de passage devra être notarié et que ledit droit de passage correspondra à la description du lot 6 041 642;

Considérant que le Conseil municipal de la paroisse de Packington ne désire pas devenir un promoteur mais désire continuer d'aider ses contribuables dans l'accomplissement de leur projet.

En conséquence,

Il est proposé par Alain Thériault
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington refuse l'offre de Mme Josyane Pettigrew. Il lui demande de s'assurer que les propriétaires enclavés puissent avoir un accès notarié de leur droit de passage. Que le Conseil est toujours intéressé d'être un partenaire pour permettre la vente de terrain et s'assurer d'un accès public à ceux qui voudront s'établir dans ce secteur.

Adoptée à l'unanimité

RS-10-21

Nomination du comité de négociation pour le renouvellement de la convention collective

Il est proposé par Jean-Noël Moreau
et résolu

que le Conseil municipal nomme messieurs Émilien Beaulieu, maire, Patrick Michaud, maire suppléant et Denis Moreau, directeur général pour représenter pour le renouvellement de la convention collective.

Adoptée à l'unanimité

RS-11-21

Programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau 2021: Demande de subvention – Volet ensemencement estival et Pêche en herbe

Il est proposé par Jules Soucy
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington autorise M. Denis Clermont à présenter une demande de subvention dans le cadre du programme de soutien pour l'ensemencement des lacs et des cours d'eau 2021-2022 dans le volet ensemencement estival ainsi que dans le programme Pêche en herbe de la Fondation de la faune du Québec (FFQ).

Que Denis Clermont est autorisé à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents se rapportant à ce programme.

Que le Conseil municipal de la paroisse de Packington accepte la responsabilité de ce projet dans l'éventualité que le projet soumis soit subventionné.

Adopté à l'unanimité

Nomination des fonctionnaires désignés – administration et application des règlements d'urbanisme et des règlements généraux

ATTENDU QU'en vertu des pouvoirs que lui confère le code municipal du Québec L.R.Q., c. C-27.1, la municipalité de Packington peut nommer un fonctionnaire désigné pour l'assister dans l'application de sa réglementation;

ATTENDU QUE le rôle et le titre des personnes responsables de l'émission des permis et du respect des règlements d'urbanisme est décrit à l'Article 3.1 et suivant du Règlement sur les permis et certificats numéro 291-2017;

ATTENDU QUE la municipalité de Packington doit nommer les personnes responsables de l'administration et de l'application du RÈGLEMENT GÉNÉRAL SUR LES AFFAIRES DE LA MUNICIPALITÉ 268-14;

ATTENDU QUE la municipalité de Packington a mandaté la MRC de Témiscouata pour administrer et appliquer le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22), le règlement prélèvement des eaux et leur protections (Q-2, r.35.2) et le règlement sur la bande riveraine et les dispositions applicables par l'officier municipal du Règlement général 268-14;

Il est proposé par Linda Levesque
et résolu

que la municipalité de Packington nomme les personnes suivantes au poste de fonctionnaire désigné pour l'administration et l'application du Règlement général 268-2014 et ses amendements, règlement de zonage 287-17, partie applicable sur les bandes riveraines et ses amendements, du Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) et du Règlement sur le prélèvement des eaux et leurs protections (Q-2, r.35.2) :

Mathieu Lehoux, Coordonnateur de l'aménagement à la MRC de Témiscouata;
Yann Franc-Girard, Aménagiste-inspecteur à la MRC de Témiscouata;
Roxanne Caron-Gagnon, inspectrice municipalité de Packington;
Denis Moreau directeur général(e) pour la municipalité de Packington.

Adoptée à l'unanimité

Séance du conseil pandémie

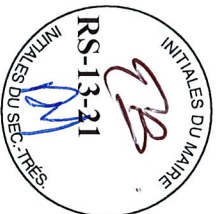
Le Conseil municipal pourrait se réunir à huit clos, à distanciation pour ses séances du conseil ou bien en ZOOM selon les informations reçues des Affaires municipales.

La majorité des membres du conseil est en faveur de séance en présentielle.

Comme la prochaine séance du conseil est prévu le 8 février prochain, nous suivrons l'évolution de la situation et s'il est possible de faire une séance en présentielle, nous irons de l'avant.

Perce-Neige du Témiscouata

Nous n'avons aucun enfant d'inscrit au Perce-Neige du Témiscouata. Le Conseil n'accorde aucune aide financière tel que la politique le précise.



No de résolution
ou annotation

Demande de soumission projet agrandissement chalet communautaire.

Il est proposé par Jules Soucy
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington demande des soumissions pour le projet d'agrandissement du chalet communautaire. Les plans, devis et documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SEAO). Les soumissions sous enveloppes cachetées seront reçues au bureau municipal jusqu'à 11 h 00 le 29 janvier 2021. L'ouverture des soumissions se fera par la suite à huis clos en présence d'un témoin qui filmara le tout. La diffusion des résultats sera faite sur SEAO.

Adoptée à l'unanimité

RS-14-20

Demande de soumission travaux de traitement de surface et de rechargement, 6^e Rang, 5^e Rang Sud, Route Lac-Jerry et 8^e et 9^e Rang Sud

Il est proposé par Linda Levesque
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington demande des soumissions pour des travaux de traitement de surface et de rechargement, 6^e Rang, 5^e Rang Sud, route Lac-Jerry et 8^e et 9^e Rang Nord.. Les plans, devis et documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus par l'intermédiaire du système électronique d'appel d'offres (SEAO). Les soumissions sous enveloppes cachetées seront reçues au bureau municipal jusqu'à 11 h 00 le 19 février 2021. L'ouverture des soumissions se fera conformément aux règles applicables à cette date.

Adoptée à l'unanimité

RS-15-21

Appui à la RIDT dans la cadre de l'appel de propositions pour soutenir des projets visant la réduction, la récupération et le recyclage des matières organiques du secteur des ICI.

CONSIDÉRANT QUE RECYC-QUÉBEC a lancé un appel de propositions pour soutenir des projets visant la réduction, la récupération et le recyclage des matières organiques du secteur des ICI (industries, commerces et institutions);

CONSIDÉRANT QUE la RIDT a déposé une proposition à cet appel afin de fournir un conteneur à chargement avant spécifique à chaque commerce ou institutions de la MRC de Témiscouata qui génère des matières organiques;

CONSIDÉRANT QUE la RIDT assumera entièrement des coûts non subventionnés pour l'achat et la distribution de ces conteneurs;

CONSIDÉRANT QUE la RIDT prévoit de régionaliser la collecte de ce type de conteneurs et le traitement des matières organiques recueillies, le tout afin que chaque ICI dispose d'une solution pour éviter l'enfouissement de ces matières;

**Il est proposé par Jean-Noël Moreau
Et résolu**

QUE la municipalité de Packington appuie le projet présenté par la RIDT à Recyc-Québec afin de mettre en place un système de gestion des matières organiques dans les commerces et institutions de la MRC de Témiscouata.

Au besoin, la municipalité assistera techniquement la RIDT pour la distribution des conteneurs en facilitant les contacts avec les ICI de son territoire et en permettant à la

RIDT d'entreposer temporairement quelques conteneurs sur un terrain municipal en attendant leur distribution.

Adoptée à l'unanimité

Camping municipal : Tarif de location terrain de camping 2021

Il est proposé par Jules Soucy
et résolu

que le Conseil municipal de la paroisse de Packington n'augmente pas les tarifs de location pour le camping municipal pour l'année 2021.

Adoptée à l'unanimité

Compte-rendu de diverse réunion

Aucune nouvelle réunion n'a eu lieu

Période de question

Aucune question

Levée de l'assemblée

À 21 h 42, M Émilien Beaulieu propose la levée de l'assemblée